

les services. Le temps n'est plus où les hommes devaient vivre dans des quartiers au-dessous de la moyenne.

Pour attirer le genre de jeunes Canadiens qu'il nous faut dans le service, ce dernier exigeant de plus en plus de spécialisation technique, nous devons les loger convenablement.

M. FISHER: Voulez-vous dire qu'il fut un temps où les mess des officiers canadiens étaient au-dessous de la normale?

M. PEARKES: Ils l'étaient certainement, si on les compare au niveau de vie général qu'on trouve aujourd'hui au pays. Il y a eu amélioration générale des normes d'existence dans tous les milieux. Les conditions qui régnaient avant la guerre dans de nombreux mess des quartiers d'officiers seraient aujourd'hui considérées comme au-dessous de la moyenne.

M. FISHER: Le ministre ou le ministère ont-ils reçu de gens abstinents des plaintes selon lesquelles ces mess constitueraient d'autres débouchés pour les boissons alcooliques, la bière, et le reste, minant, disons, le caractère des membres des services.

M. PEARKES: J'ai toujours été dans les services du Canada depuis 1914 et je n'ai jamais vu dans les mess, pendant toute cette période, un niveau de vie plus élevé ou, dirais-je, un plus haut degré de sobriété que celui qui règne aujourd'hui dans ces endroits.

M. MACNAUGHTON: Les meilleurs bâtiments et les meilleurs mess que nous avons aujourd'hui ne résultent-ils pas, en réalité, du fait qu'on remplace les bâtiments temporaires, qu'il a fallu ériger en hâte pendant la guerre, par des établissements permanents qu'on a conçus et construits en fonction de l'avenir?

M. PEARKES: On tend définitivement à remplacer. Nous nous servons encore d'un grand nombre de bâtiments datant du temps de la guerre, mais à mesure que la durabilité de ces immeubles diminue, nous en construisons de nouveaux. Les édifices permanents remplacent graduellement les vieux immeubles du temps de la guerre.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, vous en êtes à la page 325. Avez-vous d'autres questions à poser?

M. FISHER: Sur le sujet particulier des mess, je veux citer deux exemples qui ont été portés à mon attention: le mess des officiers de Whitehorse et le mess des officiers du Collège militaire royal. A ces deux endroits ont lieu un certain nombre de réceptions. J'ai reçu des critiques, les plaignants ayant laissé entendre que les officiers fournissent eux-mêmes une bonne partie des services à même la caisse du mess. A-t-on fait quelque analyse montrant exactement à quelles dépenses la caisse du mess des officiers doit servir et dans quelle mesure l'armée elle-même doit pourvoir à ces dépenses?

M. PEARKES: Je crois ne pas me tromper en disant que les officiers reçoivent exactement la même ration que les sous-officiers et les soldats. Si, pour les réceptions ou pour d'autres occasions, il faut des provisions quelconques que les officiers désirent en sus de leur ration, ils les paient de leur propres deniers.

M. FISHER: En d'autres termes, s'il y avait une réception hebdomadaire avec buffet, ce serait strictement aux frais de la caisse du mess et non pas aux frais de la caisse de l'armée?

M. PEARKES: Absolument. Il n'y a pas de doute à ce sujet.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous d'autres questions à poser?

M. PEARKES: Vous avez soulevé la question du mess des officiers au Collège militaire royal, et j'aimerais dire une chose à ce sujet. Le bâtiment est extrêmement petit. La salle est excessivement réduite. Il n'existe là aucun immeuble distinct. Ce n'est guère mieux qu'une salle commune d'institution d'enseignement